

D'Ernest Ansermet à Jean-Jacques Langendorf

Par le plus curieux des hasards, il existe un étrange lien, sinon de parenté, du moins d'affinité, entre les deux hommes. Et cela, par le fait que la mère de Langendorf, alors accompagnée de son fils, a été pendant des années la gouvernante du ménage Ansermet, à Genève... Dans le chapitre qu'il consacre à l'écrivain¹, Bertil Galland évoque la forte relation qui s'est établie entre le chef d'orchestre déjà âgé, à la veille de publier son œuvre capitale, *Les Fondements de la musique dans la Conscience humaine*² et le jeune homme, dont l'intelligence exceptionnelle, remarquée par Ansermet, fait de lui un interlocuteur sagace et stimulant. C'est là que se trouvent l'origine et la cause, mais aussi la force et la singularité de cette relation.

À l'époque, comme d'autres entrent en religion, Ansermet entre en philosophie afin de forger l'outil de pensée qu'il juge indispensable pour justifier la prééminence absolue de la nature tonale de la musique, condition *sine qua non* de son existence. Et cette affirmation, il veut lui donner un fondement éthique – vaste entreprise, qui représente l'épisode ultime d'un être qui aura lutté

sa vie durant. C'est pourquoi, à côté d'une activité internationale débordante, Ansermet, dont le temps est compté – le livre paraît en 1961 et son auteur décède en 1969, à l'âge de 86 ans –, rédige inlassablement ce qu'il considère comme son testament.

Cette volonté d'agir lui est dictée par son combat contre la musique atonale et le dodécaphonisme. Celui qui a imposé Stravinsky, Bartók, Honegger ou de Falla à des auditoires du monde entier s'est opposé de tout son être à une voie qu'il juge aberrante, parce qu'elle rompt ses liens avec la tonalité. Malheureusement, Ansermet est bien seul à penser de cette manière. À l'époque, l'avant-garde tient le haut du pavé et elle se déchaînera à la parution du livre.

Au cours de cette longue gestation, comme le dit Bertil Galland, Ansermet «a grand besoin d'un interlocuteur»³. Ce sera plus tard Jean-Claude Piguet, mais pour l'heure, il l'abrite sous son toit, c'est le jeune Langendorf, qui commence des études de philosophie et va suivre de très près

la lente élaboration, la stimuler même par ses questions ou ses objections, que résume bien cette remarque au vieux maître: «Vous voulez faire en musique ce que Husserl a tenté pour les mathématiques!»⁴

Ce lien ne s'est jamais rompu, même au-delà de la mort d'Ansermet. Langendorf n'est pas devenu musicien, mais l'exemple de cette exigence intérieure, ultime et impérieuse, l'a marqué et toutes les parties de son œuvre multiforme en ont subi l'influence, cachée mais bien réelle.

Tout récemment, le hasard (s'il existe) vient de donner un singulier coup de chapeau à cette relation. Chacun sait que la discographie d'Ansermet est l'une des plus riches qui soient. Il a enregistré ses premiers disques en 1916 à New York, lors d'une mémorable tournée des Ballets russes qui fit découvrir aux Américains ébahis les œuvres nouvelles de Stravinsky, Debussy et Ravel. Et le tout dernier enregistrement d'Ansermet réalisé à la tête de l'*Orchestre de la Suisse Romande* date de 1968, consacré à la 3^e *Symphonie*, opus 11,

d'Albéric Magnard, une œuvre forte, dont la seule introduction sonne comme un adieu au monde par sa grandeur hiératique.

Or Jean-Jacques Langendorf vient de réaliser un coup de maître, dont la manière n'appartient qu'à lui, en publiant *La mort d'Albéric Magnard*⁵, une biographie imaginée, en réalité plus vraie que si elle avait été écrite par le musicien lui-même. Comment ne pas voir encore un lien dans cette rencontre, à travers le temps et l'espace, entre l'ultime enregistrement d'Ansermet à Genève et la biographie imaginaire du musicien par Jean-Jacques Langendorf?

Jean-Jacques Rapin

¹ Bertil Galland: *Une aventure appelée littérature romande*, Genève, éditions Slatkine, 2014, p. 379.

² Ernest Ansermet: *Les Fondements de la Musique dans la Conscience humaine et autres Ecrits*, Paris, éditions Laffont, Collection Bouquins, 1989.

³ *Op. cit.*, p. 381.

⁴ *Op. cit.*, p. 385.

⁵ Jean-Jacques Langendorf: *La mort d'Albéric Magnard*, Nancy, éditions Le Polémarque, 2014.

Le Congrès de Vienne

À l'occasion du bicentenaire du Congrès de Vienne, un colloque, organisé par la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, s'est tenu du 27 au 29 novembre 2014, faisant appel à des intervenants de tous horizons, parmi lesquels MM. Meuwly, Andrey, Auberson et Langendorf, qui sont bien connus de nos lecteurs.

La séance a été ouverte par le président du Conseil d'Etat Pierre-Yves Maillard qui, après avoir déclaré qu'il était mal d'instrumentaliser l'histoire, a tout de même donné son interprétation de l'événement, incitant, d'une certaine manière, à voter contre la primauté du droit interne (voir l'initiative lancée par l'UDC pour qu'en cas de conflits de normes le droit international ne soit plus au-dessus du droit suisse).

Toutes les interventions ne peuvent être résumées ici, mais le colloque fut l'occasion de retracer les grandes lignes de l'histoire, vaudoise et in-

ternationale, de parler des acteurs principaux, de leurs buts puis des événements eux-mêmes, leurs conséquences pour le Canton de Vaud, et plus encore.

Avant d'en arriver au Congrès de Vienne lui-même, il faut revenir sur les événements antérieurs. En 1798, la République Helvétique est instaurée par le Directoire mais, dès 1800, les problèmes s'enchaînent. Le 24 avril 1803, l'Acte de Médiation est proclamé par Bonaparte, la Suisse est de nouveau une confédération et Vaud acquiert le statut de canton à part entière. Plus tard, Napoléon doit abdiquer, vaincu par une forte coalition.

Le traité de paix de Paris est signé en 1814, mais tout n'est pas réglé. Les grandes puissances aspirent à une paix durable en Europe et organisent un immense congrès à Vienne. Cinq cents diplomates sont présents.

Cependant, Napoléon revient au pouvoir (les Cent-Jours) et le congrès se précipite. La neutralité suisse est confirmée, la Confédération sert d'Etat tampon, au cas où la France attaquerait un jour ses voisins. C'est aussi pour cela que Genève, le Valais et Neuchâtel ont été intégrés à la Confédération. La Suisse ne peut plus fournir de mercenaires, sauf au Pape.

Vaud et Argovie voient leur indépendance confirmée et, en guise de compensation, Berne reçoit le Jura. Pour le Pays de Vaud, toutes les batailles ne sont pas gagnées. La

Grande-Bretagne ne paiera jamais sa dette (un fonds placé mais jamais rendu); il faut dédommager Berne pour ses «bienfaits» antérieurs; des compromis institutionnels sont aussi accordés: le mode d'élection est jugé trop démocratique, il faut un cens électoral, rallonger la durée des mandats, des aristocrates doivent être dans le gouvernement. La Constitution vaudoise est modifiée, mais satisfait à peine les vainqueurs et sera changée en 1830 avec la révolution libérale. Elle est dès le début contestée avec force; des opposants rempliront les prisons.

Lors du Congrès, la France, malgré son statut de paria, s'assoit avec les vainqueurs, à présent divisés et à la recherche de leurs intérêts propres. Elle aimerait restaurer l'Ancien Régime en Suisse car une Berne forte lui serait plus utile. Elles travaillaient de concert par le passé et ce sont deux puissances conservatrices.

Le tsar Alexandre I^{er}, son diplomate Capo d'Istria, La Harpe et Monod sont les principaux acteurs parlant en faveur du Canton de Vaud durant le Congrès. Le tsar, outre ses sentiments favorables pour La Harpe

(son précepteur, ami et conseiller), préfère voir la France entravée par la neutralité suisse plutôt qu'alliée à une Berne puissante. La Harpe et Monod veulent simplement l'autonomie de leur Pays et sa reconnaissance comme membre de la Confédération. L'Autriche, de son côté, n'est pas favorable à l'indépendance du Canton de Vaud. Les Suisses sont divisés: Berne, notamment, se bat pour la Restauration et n'est pas seule. La Diète se divise en deux.

Pour conclure, le Pays de Vaud pouvait craindre de retourner sous la férule bernoise après la chute de Napoléon, mais d'acharnés défenseurs ont permis de l'empêcher, non sans faire des concessions. Le colloque s'interrogeait entre autres sur le statut du Pays de Vaud à cause de l'hostilité des vainqueurs envers Bonaparte et des relations avec Berne. Ces questions ont trouvé des réponses. Le sujet n'est pas clos pour autant: moult personnes ont eu leur importance durant le congrès (Jomini, Mousson, etc.) et les discussions de l'époque entre les cantons ont leur intérêt.

Vincent Paschoud

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Cédric Cossy
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara Morges

Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h00 dans nos locaux de la Place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. Ils sont publics. L'entrée est gratuite.

Prochain rendez-vous:

11 mars: «Retour sur la crise ukrainienne», avec Pierre-Gabriel Bieri

Informations sur www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

La démocratie montre les crocs

Dès qu'une nation démocratique menace de s'effondrer sous les coups d'un ennemi, elle recourt à des «hommes providentiels» fort peu démocrates.

Face aux Perses, Athènes fit appel à Thémistocle, chef de guerre issu du parti populaire, certes, mais aux manières et à l'ambition aristocratiques.

En 1917, la France repêcha Clemenceau, révolutionnaire cohérent («la Révolution est un bloc»), prêt à utiliser la force pour défendre la République en danger, sans état d'âme («je fais la guerre»), et qui avait prouvé sa détermination en réprimant le soulèvement des vigneron du Midi de 1907.

En 1940, ce fut le tour de Charles de Gaulle, général de brigade imprégné de maurrassisme. De leur côté, les Anglais confiaient leur salut à l'aristocrate Winston Churchill, plus attaché à la monarchie qu'aux partis.

Quand la démocratie montre les crocs et que les chiens de garde s'appellent François Hollande, Christiane Taubira et Najat Vallaud-Belkacem, elle a du souci à se faire.

Les vrais démocrates, autrement dit les adeptes de «Charlie», ont de l'aversion pour l'armée, la police, les tribunaux et l'école du moment que ces institutions exercent une force quelconque. Ils ne les tolèrent que si elles offrent aux électeurs un visage «sympa». Aussi les politiciens n'inspirent-ils guère confiance quand ils annoncent des revirements martiaux à grands roulements de tambour.

Le socialisme ne marche pas: on le saupoudre de libéralisme en plaçant un Emmanuel Macron à la tête de l'économie. Les djihadistes attaquent: il faut renoncer à démanteler l'armée française. Les terroristes viennent de banlieues où l'école est malmenée: les professeurs sont priés de montrer leurs muscles.

Depuis que Jacques Chirac a aboli le service militaire obligatoire, les gouvernements successifs ont affaibli l'armée, car aux yeux des démocrates, loin de protéger la nation durant les guerres, l'institution militaire engendre celles-ci pour démontrer son utilité!

Cependant, à cause de trois terroristes et de dix-sept morts, on se dit qu'on a choisi la mauvaise voie.

François Hollande restreint donc les effets de la loi de programmation militaire qui prévoit de supprimer 34000 emplois d'ici 2019. Il en sauve 7500. Compte tenu des relèves et des permissions, l'armée française, engagée au Sahel et en Irak (9500 hommes) ainsi que dans le plan Vigipirate (10000 hommes), ne tiendra pas quinze jours. Le coût de ce «moindre dégraissage» (dixit *le Figaro* du 22 janvier) ne peut être absorbé. Plusieurs millions d'euros manquent. De plus, le gouvernement ne peut se permettre de laisser filer ses dépenses car la France est actuellement dans le viseur de la Commission européenne.

Dans le domaine relevant du ministère de l'Intérieur, 2680 emplois supplémentaires sont prévus pour lutter contre le terrorisme. On en accorde 950 à la Justice. En revanche, on ne touchera pas à la loi qui aligne le régime de réductions de peine des multirécidivistes sur celui des non-récidivistes. Or les terroristes étaient des multirécidivistes, mais comme Mme Taubira, ministre de la Justice, est une icône du charlisme, les lois qu'elle inspire sont sacrées.

Le premier résultat du «renforcement des effectifs» est de faire comparaître un enfant nîçois de huit ans pour «apologie du terrorisme».

Un dénommé Durpaire, maître de conférences en sciences de l'éducation, écrit dans *Le Monde* du 23 janvier que le million d'enseignants français constitue potentiellement un million de soldats de la tolérance.

François Hollande, de son côté, plaide pour le retour de l'autorité à l'école: *Tout comportement mettant en cause les valeurs de la République ou l'autorité fera l'objet d'un signalement au chef d'établissement*; il faut désormais faire régner le respect et la politesse, et d'abord à l'égard du maître. Le 9 décembre est décrété *jour de la laïcité*; un kit du professeur laïc est mis à disposition; une réserve citoyenne constituée de journalistes, d'avocats et d'acteurs culturels interviendra en appui des professeurs. Mme Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation, constate qu'il n'y a pas d'accès à la culture, au jugement, si on ne maîtrise pas la langue française, qu'il faut donc en faire encore plus

pour en améliorer l'acquisition; les élèves devront faire la différence entre ce qui est de l'information et ce qui n'en est pas; on renforcera les conseils d'enfants, de la vie collégienne et lycéenne; mille formateurs à la laïcité sont prévus.

Les adeptes de «Charlie», ont de l'aversion pour l'armée, la police, les tribunaux et l'école.

Et le ministre d'ajouter sur un ton belliqueux: *Au «ne pas faire de vagues» souvent bien intentionné (il ne faut pas désespérer la piétaille socialiste, réd.) devra succéder le «ne pas laisser passer».*

Ces derniers temps, il était à nouveau question de supprimer les notes dans l'école française. Le président Hollande déclare alors: *L'école doit évaluer, l'école doit continuer à noter [...] mais ne doit pas blesser, écarter.*

Que les enseignants se débrouillent avec des principes si lumineux!

Pour ne rien oublier, il s'agira aussi de promouvoir la mixité sociale, autrement dit d'en finir avec les cités ethniquement marquées, les quartiers dits «populaires».

L'armée française déclinait; on n'avait rien prévu contre les terroristes de l'intérieur. On enseigne mal le français à l'école; l'autorité, la vérité et la discipline n'y ont plus cours; la «politique de la ville» a échoué. Le libéral-socialisme, en vogue à Bruxelles et Paris, a tué la souveraineté de la France et lui a ôté les moyens de se défendre. Ce n'est pas grave, Charlie Hollande prend l'affaire en main.

La démocratie est fondée sur la magie des mots. Il suffit de prononcer des phrases bien senties en se donnant tous la main pour ressusciter, comme par un claquement de doigts, l'héritage séculaire que le régime a mis cinquante ans à dilapider.

Jacques Perrin

Anne Cuneo La littérature romande en deuil

C'est à l'âge de septante-huit ans qu'Anne Cuneo s'en est allée, le 11 février dernier. Elle laisse derrière elle un grand vide au milieu du paysage de la littérature romande. Mais plutôt que d'y voir un vide, nous choisirons d'y voir une trace, l'un de ces souvenirs dont seule la littérature et son immortalité détiennent la clé. D'origine italienne, Anne Cuneo fit dès son plus jeune âge de la Suisse et du paysage romand, sa nouvelle patrie. Toutefois, son vécu à la fois d'immigrée et de femme moderne n'a pas cessé de nourrir son œuvre aussi foisonnante qu'éclectique.

Anne Cuneo fut d'abord éditée de 1972 à 1989 par l'éditeur vaudois Bertil Galland, qui fut aussi directeur des Cahiers de la Renaissance Vaudoise pendant plus de dix ans. C'est l'occasion de lire ou relire le chapitre que ce dernier lui consacre dans *Une aventure appelée littérature romande*, parue l'hiver dernier aux éditions Slatkine¹. Anne Cuneo bénéficie d'une grande admiration de la part de l'éditeur vaudois qui la rencontra pour la première fois en 1969, à l'issue de l'enregistrement d'une émission de radio consacrée à son roman *Gravé au diamant*². A cette occasion, il se souvient parfaitement de lui avoir très directement dit: «Vous avez mis en ces pages, Anne Cuneo, un tel concentré de vous-même, que je me demande si, après ce livre-là, vous pourrez jamais écrire autre chose.»³ Il n'en fallut pas plus pour que l'écrivaine envoie, deux ans plus tard, la preuve irrévocable de son erreur à celui qui allait devenir son éditeur attiré pour les dix-sept années à venir. L'ouvrage qu'elle lui envoyait était *Mortelle maladie*, récit poignant d'une femme victime de la fausse-couche d'un enfant qu'elle «ne voulait pas mais qu'elle avait fini par désirer si fort». Le pays de la littérature vau-

doise voit donc éclore en 1972 une longue collaboration ainsi qu'une sincère amitié. *Poussière du réveil*, *Piano du pauvre*, *Une cuillère de bleu* ou encore *Station Victoria* sont autant d'ouvrages que l'on a vu apparaître dans le catalogue des éditions Bertil Galland.

En 1989, c'est Bernard Campiche qui reprend la publication des ouvrages d'Anne Cuneo. Commence alors pour elle la rédaction d'une trilogie historique monumentale. En effet, si la première phase de son œuvre était d'inspiration principalement existentielle et autobiographique, la seconde se tourne davantage vers l'histoire. Passionnée depuis toujours par le livre en tant qu'objet, elle rédige notamment l'un de ses *bestsellers* – deuxième volume de sa trilogie historique après *Le Trajet d'une rivière* mais avant *Un monde de mots – Le Maître de Garmond*. Elle y raconte avec brio le destin du personnage à l'origine de la très fameuse typographie éponyme, employée par la célèbre collection La Pléiade.

Poésie, roman, scénario, théâtre et même drame radiophonique, la diversité des genres et l'extrême dextérité de l'écrivaine dans chacun d'eux est immense. «La fille de l'ingénieur Albert Cuneo se pique de tout maîtriser.» Ainsi Bertil Galland résume-t-il l'infinie créativité littéraire de celle à qui le Pays doit certaines de ses plus belles pages.

Charlotte Monnier

¹ Bertil Galland, *Une aventure appelée littérature romande*, suivi de *Princes des marges*, *Destins d'écrivains*, Genève, éditions Slatkine, 2014.

² Anne Cuneo, *Gravé au diamant*, Orbe, CamPoche – Bernard Campiche éditeur, 2011.

³ *Op. cit.*, p. 358.

On se prend à espérer

Que valent nos parlementaires fédéraux? Quelle est leur influence à Berne? *L'Hebdo* du 26 février vient de publier un dossier élaboré par M. Michel Guillaume sur les parlementaires de nos cantons romands. Que dit-on des Vaudois? On nous parle de «retour en force». Selon l'auteur, c'est pour une bonne part le fruit «du rapport presque fusionnel entre le Conseil d'Etat et sa députation». Quatre fois par an, le gouvernement se déplace *in corpore* à Berne pour y rencontrer tous les parlementaires vaudois. De ces rencontres naît une reconnaissance de l'intérêt général du Canton et, si possible, une politique fédérale commune. Ainsi l'entente réa-

lisée au sein du gouvernement vaudois exerce son influence sur les députés aux Chambres fédérales, malgré les inévitables divergences partisans.

La politique électorale divise artificiellement les Vaudois. Elle n'intéresse en fait que les journalistes et le petit nombre de militants des partis. On peut espérer qu'une représentation de peuple plus conforme à la réalité du pays permettra un jour à nos députés de mieux rechercher l'intérêt national du Canton. Quelle influence le Pays de Vaud pourra alors exercer au sein de la Confédération!

E. J.

Le Veilleur de nuit

Il est 4 heures du matin. Je viens de remplacer Brett et de monter dans ma tour d'observation. Depuis hier, c'est le vent du Sud qui souffle, et il fait un peu moins froid. Il semblerait d'ailleurs que le vent soit aussi moins violent que d'habitude, lorsqu'il fait claquer le drapeau à en user ses bords. La visibilité est bonne: les quelques lumières d'en face indiquent qu'en Syrie on continue de vivre, tandis qu'à droite, dans le lointain, des myriades de petits points scintillent, à croire que là-bas, en Jordanie, on ne dort jamais.

Me revient en mémoire la phrase de Saint Exupéry: «Celui-là qui veille modestement quelques moutons sous les étoiles, s'il prend conscience de son rôle, se découvre plus qu'un serviteur. Il est une sentinelle. Et chaque sentinelle est responsable de tout l'Empire.» Pourtant, cette nuit comme les précédentes, il ne se passera rien. Il fera sombre, il fera vent, il fera froid: il fera nuit, tout simplement. Ce serait trop facile si en face il y avait un feu d'artifice; ou pire: si le feu d'artifice répondait à nos désirs. On ne zappe pas la nuit: elle s'impose à nous. Et, étonnamment, on ne s'en lasse pas.

Je pense à mes camarades qui veillent avec moi le long du Golan; je pense aux moines, qui veillent sur le monde dans la prière, cette prière dont la grandeur «réside d'abord en ce qu'il n'y est point répondu». Il en va de même pour la nuit. Si je n'en attends rien, alors elle me comblera. Elle me comblera si je cesse de vou-

loir lui commander, si je me laisse envahir. Et je la contemple en silence.

* * *

Tout à l'heure, il y a eu deux fausses alertes: d'abord la comète «Lovejoy» que j'ai prise pour un avion, et puis le frémissement de la toiture, qui ressemblait à un tir de mitrailleuse; mais non, apaise-toi mon âme, ce n'est que la nuit. O nuit bienheureuse, tu m'habites et me transformes. Tu m'apportes la paix, l'équilibre, et tu creuses ma profondeur. Quelles festivités offriraient tant de plénitude?

J'ai scruté l'horizon avec mon appareil de vision nocturne, mais rien ne bouge, ni personne. Les phares que j'avais cru distinguer à l'œil nu ont disparu. Je ne verrai rien de plus que ce que la nuit me laisse entrevoir. Même les machines se soumettent à la loi du silence, et se déplacent en mouvements furtifs, lorsqu'elles ne se taisent pas complètement.

Le drapeau claque toujours. Ce monde en blanc entouré de feuilles de laurier sur fond bleu... Les Nations unies... Amitié entre les peuples ou illusion stérile? Un peu des deux sans doute, mais je veux au moins croire à l'amitié entre ces hommes qui se reposent de part et d'autre de la ligne de démarcation. En face pourtant, c'est la guerre. A quelques centaines de mètres, un camp de réfugiés. Il doit faire autrement froid, là-bas, et faim, peut-être. Et cette barrière d'acier qui nous sépare... Ne peut-on pas s'aimer sans se comprendre? Pour-

tant, dans quelques heures, l'activité reprendra, avec son lot de haines et de rancunes, d'intérêts qui divergent. O douce nuit, puisses-tu leur apporter la paix à eux aussi!

* * *

Ça y est, première lumière sous la voûte de nuages. La colline se détache comme le sein d'une femme qui dort. Tal-al-Garbi: la Colline de l'Ouest, la frontière occidentale de la Syrie réapparaît. Tal... «colline» en arabe, «rosée» en hébreu... Rose et bleue, la bande de lumière s'étend. Un loup solitaire hurle au point du jour. La barrière d'acier sort de l'obscurité. Bientôt c'est toute la plaine qui est inondée de clarté. Puis l'horizon s'embrase et une lumière plus vive jaillit de par dessus les crêtes. Mais elle disparaît aussitôt derrière la chape grise qui tapisse le ciel. Sera-ce une journée sans soleil? On ne le voit



Pire que l'obscurantisme, l'analphabétisme

L'éditorial de la dernière *Nation* évoquait la difficulté que nous avons, dans la société actuelle, à parler de la vérité. Les esprits modernes sont en effet persuadés que le simple fait de croire en quelque chose est constitutif d'un acte d'intolérance. Mais comment ne pas les comprendre, parfois, alors que nous voyons tant d'exemples de foi dévoyée? Il y a les musulmans intégristes qui interprètent l'islam pour justifier leurs actes de barbarie, les prêtres progressistes qui renversent la morale chrétienne pour accroître leur popularité, les démocrates fanatiques qui invoquent les Droits de l'homme pour porter la guerre et la désolation aux quatre coins du monde, sans oublier certains profs de mathématiques, radicalisés au contact de leurs racines carrées, qui s'arquent sur leurs certitudes issues de l'Antiquité et ressassent sans cesse les mêmes livrets surannés pour décourager les cancre dans leur infligeant de mauvaises notes.

LE COIN DU RONCHON

Bref, nous vivons dans un monde intolérant, et l'actualité nous le confirme puisque nous apprenons qu'un «blogueur américain athée [...] fervent promoteur du sécularisme» a été «tué à coups de machette» à Dacca, au Bangladesh.

Mea culpa

Un lecteur mécontent s'est adressé à la rédaction de *La Nation* pour dénoncer «deux éléments inadmissibles» dans notre précédente édition: la rubrique signée «Le Ronchon» n'était pas signée, et l'article en question soupçonnait Franz Weber de vouloir bombarder des zones de villas à

plus, mais il est bien là. C'est le matin de l'Épiphanie. Il y a un peu plus de 2000 ans, les mages ont passé par ici, ils ont traversé les frontières et sont venus adorer Celui qui est la Lumière du monde.

Tout à l'heure, Andreas viendra me remplacer. Je lui dirai simplement «rien à signaler», il me répondra «bonne nuit», et reprendra son tour de garde, modestement. Et ainsi depuis quarante ans. Qui comprendra? Notre mission peut paraître dénuée de sens, pour le moins inutile, parce que ces contrées ne semblent pas connaître la paix.

Et pourtant, qui dira la valeur d'une simple présence? Faut-il toujours attendre du spectaculaire? Qu'en serait-il si personne ne gardait cette bande de terre tant convoitée? Si personne ne veillait dans la nuit? Si personne ne priait pour les autres? «Que faut-il dire aux hommes?»

Jean-Baptiste Bless

La dépêche de l'Agence France Presse explique:

Il s'agit du second meurtre d'un blogueur bangladaise en deux ans [...]. En 2013, le blogueur athée Ahmed Rajib Haider avait également été tué à coups de machette par un groupe islamiste méconnu [...]. Puis, des groupes islamistes avaient commencé à s'en prendre à d'autres blogueurs militants accusés de blasphème, demandant leur exécution. En réaction, le gouvernement séculaire de la Première ministre Sheikh Hasina avait fait arrêter des blogueurs et bloqué certains de leurs sites tout en intensifiant les mesures pour les protéger.

Nous admirons la surprenante longévité de cette «première ministre» (n'y en a-t-il donc point eu d'autre avant elle?) et de son gouvernement «séculaire». Et l'auteur de l'article persiste en relatant les propos du père du blogueur:

C'était un humaniste séculaire qui a écrit une dizaine de livres.

Là, c'est moins impressionnant: bravo pour cet humanisme hyper-durable, mais écrire une dizaine de livres en plusieurs siècles, ce n'est pas beaucoup.

Les promoteurs de la libre-pensée, nous dit-on, se déclarent inquiets pour la sécurité des écrivains. Pour notre part, notre inquiétude concerne surtout le niveau d'instruction – tant séculière que religieuse – des journalistes.

La vérité expliquée aux enfants

Dans des procédures pénales, il arrive que le témoignage d'un enfant soit une preuve d'une importance cruciale, notamment si l'enfant est le seul à avoir assisté à la commission d'une infraction. On pense tout particulièrement aux cas de maltraitements commis sur des enfants.

Dans ces cas, l'enfant est entendu selon des règles particulières: un policier spécialement formé procède à l'audition, celle-ci est filmée. On appelle ce type d'audition EVIG, de l'acronyme Enfants Victimes d'Infractions Graves.

La difficulté d'une telle audition réside dans le fait que l'enfant n'a pas le même rapport à la vérité que l'adulte. Pour garantir autant que possible la vérité de sa parole, on ne peut pas simplement le mettre en garde en lui exposant les peines prévues pour la dénonciation calomnieuse. Si l'on pose des questions directes à un enfant, il est très probable que l'enfant cherche à donner la réponse qui satisfera l'adulte, non celle qui est vraie.

Le policier qui interroge l'enfant lui pose des questions très ouvertes, du type «raconte-moi ce que tu as fait dimanche passé» ou «que s'est-

il passé à ce moment avec Kevin?». Quand l'enfant en vient aux faits pertinents pour la procédure pénale, le policier lui dit souvent «raconte-moi tous les détails» ou «dis m'en plus là-dessus».

Dans une audition EVIG récente, le policier commençait par une mise au point avec l'enfant. Il lui expliquait l'importance que toutes les réponses données soient vraies. Pour être certain que l'enfant avait compris ce que signifie la vérité, il prenait un exemple simple en lui demandant: «Si je te dis que tu es assis maintenant, c'est vrai ou non?» puis, devant la timidité de l'enfant, répondait lui-même: «Oui, c'est vrai, car ça correspond à quelque chose de réel.» Puis: «Si je te dis qu'il fait jour maintenant, c'est vrai ou non?» L'enfant, trop content d'avoir compris la combine, répondait par l'affirmative.

Cette leçon de vérité avait quelque chose de très rafraîchissant. Elle rappelait que la vérité n'est pas seulement un concept philosophique mais aussi une question de bon sens et d'honnêteté qui nécessite simplement un brin d'éducation.

Julien Le Fort